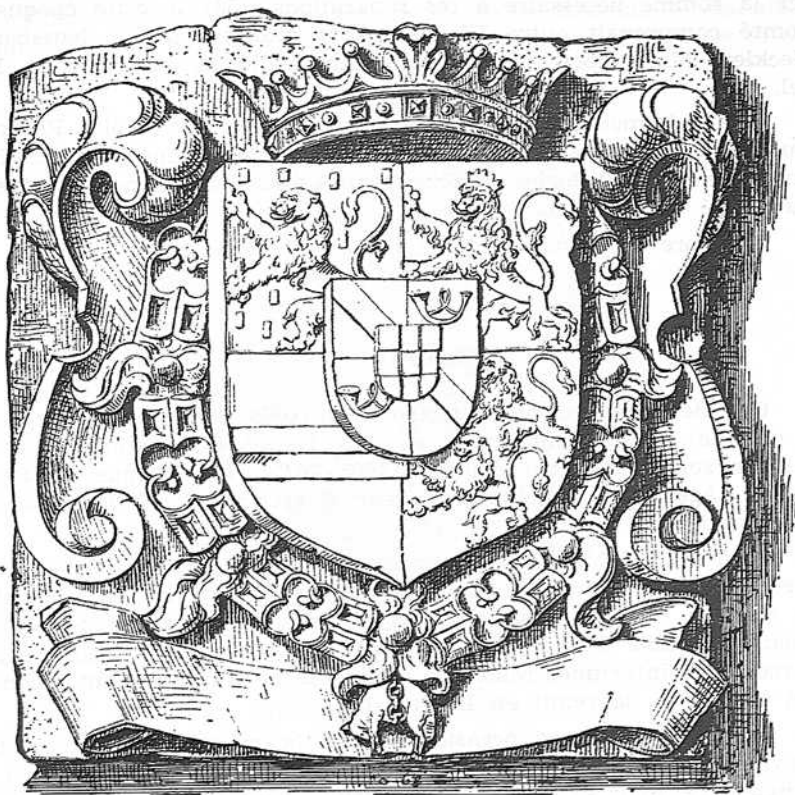


En 1606 Philippe-Guillaume épousa la fille de Henri de Condé et de Charlotte de la Tremouille. Henri IV, roi de France, qui assista au mariage, leva le séquestre qui se trouvait depuis des années sur la principauté d'Orange et restitua celle-ci en pleine propriété au fils du Taciturne.



Dessin Ch. Arendt. C. L. 1931, n° 1

Cl. Musée de l'Etat

Armoiries de Philippe-Guillaume d'Orange
placées en 1621 dans un mur du « Nassau-Bau »
du château de Vianden.

La description est celle que M. Vannérus
donne des armoiries de Guillaume I^{er} à la p. 44.

Différents actes de Philippe-Guillaume se rapportent à notre pays. Le 12. 7. 1612 il autorisa les bourgeois de Vianden à prélever un droit d'accise de 4 florins sur les vins étrangers et de 2 florins sur les vins indigènes ; le 19. 7. 1613 il permit aux mêmes de se faire payer « 12 dallers par les afforains qui désormais demanderaient et obtiendraient le droit de cité dans leur ville. » (49)